

Projet présenté par les députés:

*M^{mes} et MM. Loly Bolay, Laurence Fehlmann
Rielle, Maria Roth-Bernasconi, Antoine Droin,
Alberto Velasco, Claude Blanc, Alain Charbonnier,
Guy Mettan et Marie-Paule Blanchard-Queloz*

Date de dépôt: 9 janvier 2003

Messagerie

Projet de loi

attribuant une aide de 100 000 F à la plate-forme NUNCA MAIS (JAMAIS PLUS) (solidarité envers la Galice dont les côtes ont été souillées par le naufrage du *Prestige*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1

Une contribution financière de 100 000 F est accordée à l'association NUNCA MAIS (JAMAIS PLUS), compte N° 2091-0300-46-3040140552 CAIXA DE GALICIA afin d'aider au sauvetage des côtes de Galice souillées par le naufrage du *Prestige*.

Art. 2

Elle est inscrite aux comptes, à la rubrique 60.00.00.365.xx pour l'exercice 2003.

Art. 3

Le montant de la subvention est financé par la ligne budgétaire 60.00.00.365 du DIAE inscrite au budget 2003 de l'Etat.

Art. 4

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, et de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Située à l'extrémité nord-ouest de la péninsule Ibérique, au nord du Portugal, baignée par la mer qui a doté son littoral d'une multitude de rias, de plages de sable blanc et d'îles, la Galice est entourée de 1500 km de côtes très escarpées, d'innombrables petits ports de pêche situés tout le long du littoral, qui ajoutent au paysage une beauté toute particulière.

La Galice a une superficie de près de 30 000 km², souvent appelée la petite Suisse de l'Espagne, la Galice est une terre riche, réputée aussi pour la grande variété des fruits de mer, langoustes, langoustines, crabes, huîtres, coquilles Saint-Jacques, moules, pouces-pieds, etc., une incroyable variété de poissons et crustacés qui en font un des principaux exportateurs de poissons et crustacés d'Europe.

Après le désastre de *E. Valdés*, de l'*Amoco Cadiz*, il y a quelques années et de l'*Erika* en décembre 1999, qui ont laissé leur cortège des malheurs : pollution, contamination, etc., c'est à nouveau au tour de la Galice de vivre un désastre écologique et économique sans précédent. Un vrai cauchemar pour tous les Galiciens.

Pourtant ce n'est pas la première fois que les côtes de Galice sont souillées.

Il y a 10 ans, en 1992, le bateau *El Mar Egeo* avait déjà sombré laissant le port de la Coruña et ses côtes le plus proches polluées de pétrole. Il a fallu 5 ans pour que le littoral reprenne vie. Sans oublier que les pêcheurs attendent toujours les indemnités promises.

Au large du cap Finisterre, des centaines voire des milliers de bateaux passent **la Côte de la Mort**, connue pour ses marées très dangereuses et le nombre important de naufrages.

De milliers d'oiseaux sont voués à une mort certaine. Il faut dire que la région est une véritable réserve naturelle, la plus importante d'Espagne.

La pêche, la principale ressource de la région a été interdite par le gouvernement de Galice.

Une indemnité de 30 euros par jour est prévue dès maintenant pour les pêcheurs (environ 5000) qui sont déjà touchés par le désastre.

Certes, ces aides sont les bienvenues, mais sont largement insuffisantes, étant précisé qu'actuellement la période est particulièrement propice pour le ramassage des pouces-pieds et des coquillages.

La Communauté européenne a émis en 2001 des nouvelles normes en matière de sécurité maritime, d'autres plus sévères, entreront en force dès 2003, il est notamment demandé que les bateaux qui transportent de tels produits doivent impérativement avoir une double coque, mais certains pays rechignent déjà à les mettre en pratique.

Les mesures de contrôle sont quant à elles très lacunaires, actuellement un bateau sur dix est contrôlé.

Aujourd'hui l'Union européenne s'inquiète de ce que certains Etats ne respectent pas la réglementation en cours. On sait que des navires à risques, considérés comme de véritables bombes flottantes, échappent à tout contrôle.

Mais l'Union européenne aura-t-elle le courage de s'attaquer aux intérêts des sociétés maritimes ou armateurs félons, qui se moquent éperdument de Bruxelles pourvu que leurs intérêts demeurent?

En 1992 à la Conférence de Rio, 181 Etats se sont engagés à préparer et à mettre en œuvre l'Agenda 21 – dont un des éléments principaux est la protection de l'environnement.

Un proverbe amérindien dit « La terre ne nous est pas léguée par nos parents, elle nous est prêtée par nos petits-enfants ».

La Conférence de Rio, les accords de Kyoto, décidément beaucoup de palabres pour peu d'effets concrets.

Le désastre de l'*Erika* voilà trois ans n'a décidément rien changé dans les mentalités des décideurs. Tant que le monde politique continuera à se coucher devant les intérêts d'une minorité de potentats, véritables pirates des temps modernes, les choses en resteront là, et le monde continuera à aller inexorablement à sa perte.

C'est pourquoi, face à ce désastre écologique et économique sans précédent, face à l'incurie des autorités espagnoles, qui ont démontré leur totale incapacité à gérer un tel drame, nous vous proposons par cette acte de solidarité, qui concerne prioritairement l'environnement de financer cette aide modeste, par le budget du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement.

Evidemment, nous sommes ouvert-e-s à la discussion pour financer cette mesure différemment, si vous le souhaitez.

Pour conclure, il s'agit par ce geste de montrer aussi notre solidarité envers la population de la Galice, et par là de souligner notre reconnaissance à tous ceux et toutes celles qui, nombreux, ont quitté leur pays, leur famille pour venir travailler et vivre en Suisse (la colonie galicienne est une des plus importantes en Suisse, particulièrement à Genève) et qui ont contribué d'une manière notable au développement économique de ce pays, et dont leur familles sont aujourd'hui touchées par ce drame. Sans oublier ceux qui, depuis, sont retournés en Galice, et qui, vivant de la pêche, se trouvent directement confrontés à un désastre économique et écologique sans précédent.

La plate-forme NUNCA MAIS ou l'association ADEG (Fédération écologique de Galice) organisent, coordonnent, et récoltent des fonds pour l'aide immédiate en Galice.

Pour de plus amples informations. Veuillez consulter le sites : www.u.com/prestige/voz.com ou www.lapenniapobre.com

C'est pourquoi, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à réserver un accueil favorable à ce projet.